



Association OSONS !
Maison des Associations
35 rue E. Renan
35400 Saint Malo

Monsieur le Président du Conseil Régional
283 avenue Général Georges Patton, CS 21101
35711 Rennes Cedex 7

Objet : Certification ISO 14001 du port de Saint Malo

Monsieur le Président du Conseil de la Région Bretagne

Saint Malo est depuis toujours une ville-port. Cette situation provoque avantages et inconvénients réciproques pour la ville comme pour le port et notre histoire est profondément marquée par le savant équilibre entre les deux. Depuis des années, cet équilibre est remis en question et les activités génèrent des nuisances subies non seulement par les riverains les plus proches mais plus globalement par les habitants de Saint-Malo et même de Dinard, en fonction des conditions météorologiques.

Saint Malo est le premier port de produits chimiques de Bretagne, or l'une des pollutions dénoncées de manière récurrente par les malouins est la dispersion de « poussières » lors des déchargements des bateaux. D'autre part, les odeurs et autres émanations liées à l'activité de l'entreprise TIMAC incommode sérieusement, et ce depuis de nombreuses années, les malouins. Au de-là de la gêne ressentie, ils s'inquiètent quant à l'éventuelle nocivité de ces rejets.

La démarche de certification ISO 14001 du port de Saint-Malo engagée par la CCI suppose la réalisation d'un audit pour mesurer l'impact environnemental de l'activité portuaire et un contrat d'objectifs échelonnés pour en réduire les effets négatifs sur l'environnement immédiat.

Au regard des préoccupations et des nuisances subies, nous vous saurions gré de nous communiquer les éléments révélés par cet audit et les conséquences favorables que cette certification pourrait engendrer pour les malouins. Par exemple, cette certification prévoit-elle la mise en place de mode de déchargement dit par aspiration, des analyses régulières des rejets tant dans l'air que dans l'eau et particulièrement dans les bassins du port ?

Par ailleurs, dans le cadre de cette certification l'association OSONS ! souhaite connaître si des modalités de concertations publiques ont été adoptées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour OSONS !

Alain Guillard

Copie transmise à Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'Industrie de Saint Malo